

## Orientation 3.7.3 Réhabiliter des paysages agropastoraux à forte valeur patrimoniale

### Contexte

De nombreux **paysages pastoraux** du territoire Vanoise présentent une **valeur culturelle exceptionnelle** se manifestant par une densité particulièrement forte du bâti traditionnel.

[...]

### Enjeux

Cette orientation s'inscrit à l'articulation des enjeux Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines et Rechercher une meilleure maîtrise de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol pour maintenir la qualité du territoire, qui relèvent de missions fondamentales du parc national.

### Lignes directrices de l'orientation

- Encourager les actions collectives de valorisation de paysages pastoraux à forte valeur patrimoniale en aire d'adhésion en assurant la conservation de leurs traces dans le paysage (comme les canaux d'irrigation, les anciens câbles à foin...).
- Privilégier la réutilisation agricole des espaces pâturés des montagnettes\* et restaurer leur patrimoine bâti (voir l'objectif 2.1.3 et l'orientation 3.7.2).

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<b>3.7.3.a</b> - Élaborer des projets concertés associant les différents acteurs concernés (commune, propriétaires, agriculteurs, établissement public du parc national) en se basant sur des études de faisabilité foncière et	Animation, accompagnement de projets, expertise et suivi environnemental	Prise en compte dans la gestion du foncier communal agricole et pastoral	Organisations professionnelles agricoles

agricole préalables			
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4164

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-07 15:46